

Les ports de plaisance en route vers le développement durable

L'Office de l'environnement de la Corse a mis en place la première session de formation "ports propres" sur l'île. Avec un objectif : l'obtention d'une certification européenne unique pour la totalité des installations insulaires



L'ensemble des directeurs de ports de plaisance et les agents ont pu bénéficier de cette formation à Saint-Florent.

Les principaux ports de plaisance ont répondu présent au rendez-vous à Saint-Florent pour des échanges constructifs pour améliorer la qualité et l'accueil de ces structures en Corse. Tous ont été réunis à l'initiative de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) pour une formation

spécifique intitulée "Ports propres". Une appellation utilisée pour obtenir une certification européenne de "gestion environnementale".

Alexandra Agostini, de L'OEC, explique : "Il s'agit d'une action en faveur de la protection des milieux marins organisée sur trois jours. Plus d'une dizaine d'agents des ports de plaisance de toute la Corse bénéficient de cette formation et la plupart ont déjà fait l'effort dans un élan volontariste."

En l'occurrence, une volonté de faire un geste envers la nature appréciée par la déléguée générale de l'Union des ports de plaisance Paca et Monaco. Véronique Tourrel Clément a fait spécialement le déplacement pour dispenser ses conseils et sa vision de la situation aux gestionnaires et agents des ports : "Je suis à l'origine de cette certification européenne. Nous travaillons en cinq étapes qui com-

prennent un investissement dans la lutte contre la pollution, la formation du personnel, la sensibilisation des usagers, la définition d'une politique environnementale et un niveau d'installation minimum."

"L'Image de la Corse"

Pour contrer le déversement des eaux usées et la pollution des bateaux, le certificat nécessite des points propres situés à côté de l'aire de carénage utilisés pour récupérer tous les déchets. Une installation déjà présente sur le port de Saint-Florent dirigé par David Donnati : "Nous sommes bien sensibilisés à cette question. Avec 870 anneaux, 220 passages pour 160 bateaux à l'année, nous sommes obligés de prendre en compte cette problématique. Plus le port est propre, moins on a envie de le salir. Tout cela rentre dans une logique de

LE CHIFFRE

22

ports de plaisance en Corse sont éligibles à la certification européenne "ports propres"

dynamique de protection environnementale."

Une fois la formation réalisée, la certification pourrait ouvrir la voie à des subventions supplémentaires.

En attendant, les petites structures se félicitent aussi du procédé : "Nous organisons déjà le tri des déchets, précise Jean-François Luciani responsable du port de Girolata. Nous faisons payer un euro les dix litres pour éviter le gaspillage. Chacun a pris conscience du caractère limité de la ressource. La certification ports propres peut représenter l'image de la Corse."

Un constat partagé par Michel Mallaroni le directeur du port de Bonifacio classé réserve environnementale : "Nous nous devons d'être exemplaires..."

ANTOINE GIANNINI

De la théorie à la pratique

L'enseignement dispensé par les formateurs de l'union des ports de plaisance de Paca et le centre permanent d'initiatives pour l'environnement se concentre sur plusieurs points : la spécificité du milieu marin et littoral, les outils réglementaires de protection de cet environnement, des exercices pratiques à partir d'un guide d'autoévaluation du port, des techniques de communication et argumentaires associés pour impliquer les usagers et une politique "gestion environnementale portuaire" allée aux objectifs et aux plans d'actions de la certification.

Michel Mallaroni, le directeur du port de Bonifacio, en compagnie d'un agent, fait un état des lieux des installations sur le port de Saint-Florent en faveur de l'environnement. / PHOTOS ANTOINE GIANNINI